

EELF Glay – 1991

• Vœu n°6 : Soudan

Le Synode Général prie son Excellence Monsieur l'ambassadeur du Soudan en France, de transmettre aux autorités gouvernementales de son pays l'expression de sa profonde émotion devant les souffrances endurées par les populations soudanaises. Conformément à la charte des Nations Unies qui prévoit la liberté de conscience pour tous, le Synode Général demande que soit respectée cette exigence de liberté.